PROJET PEDAGOGIQUE SECTEURS JEUNES

[I. INTRODUCTION I-2](#_Toc201225973)

[1. Identification du territoire et implantation de la Maison des Jeunes et de la Culture I-2](#_Toc201225974)

[II. LE SECTEUR JEUNES : II-4](#_Toc201225975)

[2. Cadre législatif II-4](#_Toc201225976)

[3. Cadre financier II-4](#_Toc201225977)

[4. Les partenaires II-4](#_Toc201225978)

[5. Le public accueilli II-5](#_Toc201225979)

[6. Ouverture et fonctionnement du Secteur Jeunes II-6](#_Toc201225980)

[7. Inscription au Secteur Jeunes II-7](#_Toc201225981)

[8. Les tarifs des activités et/ou projets II-7](#_Toc201225982)

[9. Règles de vie et règlement intérieur II-7](#_Toc201225983)

[III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SECTEUR III-8](#_Toc201225984)

[10. Actions et/ou moyens mis en place III-9](#_Toc201225985)

[11. Les mesures de responsabilisations III-12](#_Toc201225986)

[12. LIEN AVEC LES FAMILLES III-12](#_Toc201225987)

[IV. EVALUATION IV-13](#_Toc201225988)

[V. CONCLUSION V-14](#_Toc201225989)

# INTRODUCTION

Ce Projet Pédagogique a été conçu par l’équipe d’animation Il découle non seulement du projet associatif de la Maison des Jeunes et de la Culture mais s’inscrit aussi dans la politique jeunesse du territoire Charlieu Belmont avec un cadre législatif (SDJES/ Accueil Jeunes 14/17 ans) et avec un cadre financier (CAF/ Prestation de Service/ accueil 12/25 ans). Il est le fruit de l’équipe sur sa connaissance du public par son intervention quotidienne auprès des jeunes. Ce document a pour vocation d’être un texte référence sur lequel l’équipe d’animation peut s’appuyer, objectiver, organiser l’intervention auprès des jeunes et d’informer les partenaires sur son intervention auprès de la jeunesse.

 Ce document comprend une présentation (implantation…) du Secteur Jeunes de la MJC de Charlieu, ainsi que les objectifs pédagogiques (que l’équipe souhaite mettre en place durant les 3 prochaines années), les actions et les moyens mis en œuvre afin de tendre vers ces objectifs ainsi que les modalités d’évaluation de ce dernier.

## Identification du territoire et implantation de la Maison des Jeunes et de la Culture

La ville de Charlieu est située au centre de la communauté de communes de Charlieu- Belmont (25 communes, env 23500 habitants) dans le département de la Loire, en région Auvergne-Rhône-Alpes, à la frontière sud de la bourgogne. Charlieu compte environ 3700 habitants. Le reste du territoire est composé de communes de tailles modestes, avec une densité de population variable. Ce territoire est marqué par une double influence urbaine et rurale, avec notamment l’attractivité de Roanne, mais aussi les bassins de vie de Chauffailles (Saône-et-Loire) et de Cours-la-Ville (Rhône). Soucieuse de faciliter l’installation et le maintien des familles, la politique du territoire Charlieu Belmont est engagée et soutient les structures d’accueil.

La MJC de Charlieu est une structure associative aux services de la population, en lien avec la municipalité, l’intercommunalité et les acteurs locaux. Elle vise à promouvoir son projet d’éducation populaire et culturel tant en interne qu’en externe. « Acteur du vivre ensemble et de la mobilisation citoyenne autour des questions de société, elle s’adresse à tous. En phase avec son territoire et ses partenaires, elle suscite la responsabilisation et la participation des adhérents et des habitants. » Extrait du projet associatif 2020 – 2024. Association d’éducation populaire, elle est ouverte à tous. Lieu de rencontres et d’échanges, c’est une maison où nous prenons en considération les envies et les avis de nos adhérents. La MJC véhicule des valeurs comme la laïcité, l’autonomie, la tolérance et la solidarité.

# LE SECTEUR JEUNES :

Le Secteur Jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture est situé dans les locaux de la MJC au 5 parking du pont de pierre, 42190 Charlieu. Il est devenu, en 2022 un pôle de développement de projet accueillant les jeunes de 12 à 25 ans (Accueil Jeunes/PS Jeunes).

Son projet pédagogique s’inscrit avant tout dans la politique de jeunesse du territoire avec un cadre législatif (SDJES) et un cadre financier (PS/CAF) L’accueil au Secteur Jeunes est une passerelle vers la vie de jeunes adultes. Il est un lieu d’écoute d’accompagnement, de tolérance, riche en apprentissage à la vie collective, à la citoyenneté, aux rencontres, aux échanges et partages. Les jeunes sont encadrés et accompagnés dans leur projet par 2 animateurs diplômés

## Cadre administratif et législatif:

Le Secteur Jeunes est géré par la MJC qui est une association d’éducation populaire régie par la loi 1901. Depuis Avril 2024, deux jeunes se sont engagés dans la gouvernance de la MJC. Ils font partie du Conseil d’administration (section Secteur Jeunes).

 Comme tout service, le secteur jeunes est régi par un cadre législatif porté par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Celui-ci est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire. Il est le garant de l’ouverture ou de la fermeture de l’Accueil Jeunes (14-17 ans), de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis. Le secteur Jeunes se doit de faire les déclarations des temps d’accueil des jeunes et des séjours auprès de leur service afin d’être autoriser à accueillir le public.

## Cadre financier

Le secteur jeunes a de nombreux partenaires financiers pour la viabilité de son fonctionnement : le département, la communauté de commune du territoire de Charlieu/Belmont et la CAF. Le Secteur Jeunes a un agrément de Prestation de Services Jeunes avec celle-ci (PS). La PS Jeunes vise à financer avant tout le ou les postes des professionnels chargés d’accompagner les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans la réalisation de leurs projets. Elle a pour objectifs : d’agir sur le cadre de travail des professionnels « jeunesse », de faire évoluer l’offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d’initiative, de mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions itinérantes et hors les murs, de développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat.

## Les partenaires

Afin d’exister, le secteur Jeunes se doit de nouer des relations de proximité et de confiance avec les partenaires socio-éducatifs, le public jeune et les familles. Un travail d'actions communes avec les partenaires est essentiel dans l’accompagnement du public « jeunes ». Ces partenaires sont divers et variés mais sont complémentaires :

* Le Club Ados du centre de Loisirs de la MJC
* Les collèges (collège publique M.Servet, collège privé Notre Dame)
* Les lycées (Lycée publique Jérémie de La rue, Lycée privé notre Dame)
* La Mission Locale
* Le PAEJ (Le Cocon)
* Le réseau des animateurs ADMJC de la Loire et des MJC de France
* L’espace cyber de Charlieu Belmont communauté.
* La SDJES de La Loire
* La communauté de commune de Charlieu Belmont
* La CAF
* La MSA
* La mairie de Charlieu
* Les services sociaux (travailleurs sociaux de secteur, structures de l’éducation spécialisée)
* La gendarmerie…

## Le public accueilli

Au Secteur Jeunes, nous accueillons des jeunes âgés de 12 à 25 ans, appelés plus communément adolescents ou jeunes adultes. Il n’est pas aisé de définir l’adolescence. Celle-ci est une période transitoire nécessaire pour accéder au statut d'adulte. C 'est un processus plus ou moins long. L'adolescence est une période où les relations aux autres se modifient profondément. En fait, il s'agit d'une période du développement de tout être humain et qui touche trois aspects :

* Le physique (corps, changement corporel, puberté)
* Le psychique (réflexion, sentiments)
* Le social (vie sociale et relations aux autres)

 Les adolescents peuvent être hypersensibles. Aux proies à leurs émotions, ils peuvent être à fleur de peau. Ils sont dans une recherche d’identification afin de construire et assoir leur personnalité. Ils ont besoin de s’exprimer et pour ce faire, ils recherchent régulièrement un lieu, un espace où ils peuvent s'exprimer en toute liberté et sécurité. Les adolescents ont besoin de tester, de rechercher, de trouver les limites et de « se mettre en danger ». Parfois, ils n'ont pas conscience des conséquences et ne savent pas mesurer les prises de risques. Afin de faire leurs expériences, ils ont besoin de d’un cadre rassurant et structurant.

 Les adolescents et jeunes adultes accueillis au sein du Secteur Jeunes peuvent être catégorisés de la manière suivante :

* 12-14 ans (pré-adolescents) : En accueil libre, ce sont des pré-adolescents en recherche d’autonomie et/ou dont les parents n’ont pas ou plus les moyens financiers de les inscrire au Centre de Loisirs. Ils bénéficient des temps et activités dites « passerelles. Ils sont souvent attirés par des activités de loisirs, de découverte et sport.
* 14-17 ans (lycéens et jeunes adultes) : Ces jeunes sont plus actifs sur les activités, les projets participatifs et l’accueil libre, cherchant davantage d’autonomie et d’implication dans la vie du secteur (ex : investissement du lieu). Pour la plupart d’entre eux, ils sont étayés par les familles qui les accompagnent dans leurs démarches. Mais certains d’entre eux n’ont plus de scolarité et/ou de formation. Ils rencontrent des difficultés familiales. Ils ont eu ou ont un suivi dans le cadre de l’aide sociale à l’enfance. Ils sont en demande d’un accompagnement plus individualisé (CV, lettre de motivation, démarches France Travail…). Ils viennent surtout sur les temps AL afin d’occuper leur temps. Ils restent inscrits dans le « Içi et maintenant ». Ils ont de réelles difficultés à se projeter, à s’engager et/ou à tenir leur engagement. Afin de se dépenser, ils ont également besoin d’activités physiques (demande de sport de combat).
* 18-25 ans (jeunes en insertion, étudiants et ou en situation de handicap) : Ces jeunes sont moins représentés, mais impliqués sur des actions ponctuelles (webradio, podcast, accompagnement aux projets) et accompagnement individuel dans leurs démarches administratives.

## Ouverture et fonctionnement du Secteur Jeunes

Le Secteur Jeunes est situé dans les locaux de la MJC de Charlieu et l’espace jeunes de la MJC de Charlieu est ouvert de la manière suivante :

### En période scolaire (Accueil Libre) :

* Les mardis de 16h30 à 18h
* Les mercredis de 14h à 18h
* Les jeudis de 14h à 16h30
* Les vendredis de 17h à 19h
* Les samedis de 14h à 18h.

### Pendant les vacances scolaires :

* Ouverture du lundi au vendredi selon les activités. Un programme d’animation est disponible avant chaque période de vacances.

 Les horaires d’accueil sont flexibles suivants les projets et les actions menées.

Le Secteur Jeune est également présent sur des temps « hors les murs » avec des animations auprès des établissements scolaires ou lors d’évènement associatif majeur (forum des associations, évènementiel…) et avec l’équipe mobile.

## Inscription au Secteur Jeunes

Même si les jeunes n‘ont pas besoin de s‘inscrire pour accéder au Secteur Jeunes, leur inscription est souhaitable pour participer à une activité, un projet ou à un séjour. La cotisation financière annuelle d‘inscription est de 1 euro pour l‘adhésion à la MJC et de 1 euro pour la cotisation au Secteur Jeunes. L’inscription est actée avec la remise des documents demandés et signés par les familles (fiche de renseignements personnels et sanitaires, photocopie du carnet de vaccination et attestation CAF. …).

##  Les tarifs des activités et/ou projets

Le tarif des activités varie selon le coût de l’activité. Il peut être un tarif unique ou appliqué en fonction des ressources des familles (Quotient Familial CAF/MSA)

## Règles de vie et règlement intérieur

Pour le bon fonctionnement du service et en cohérence avec la législation en vigueur des règles de vie non négociables sont mises en place avec, par et pour les jeunes :

* art 1 : Respecte l’autre et toi à travers tes mots et tes actes
* art 2 : Respecte l’environnement et notre lieu
* art 3 : Que ta parole soit impeccable
* art 4 : Fais toujours de ton mieux
* art 5 : Tu as le droit de t’exprimer
* art 6 : La consommation d’alcool, de drogue, de produits illicites est interdite.
* art … : Sois acteur de ce lieu et de ta vie.

Le téléphone portable est toléré sauf sur les activités et les temps collectifs de vie quotidienne où il est interdit.

Le non- respect de ce règlement peut conduire à des sanctions, des mesures de réparations voire à une exclusion de la structure. Le téléphone portable est interdit lors des activités.

# LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SECTEUR

Le projet pédagogique du secteur participe à promouvoir les valeurs de la Maison des Jeunes et de la Culture. Les 3 objectifs principaux et fondamentaux du Secteur Jeunes reposent sur le « vivre ensemble », visent l’épanouissement personnel et l’ouverture sur le monde.

### Favoriser l’épanouissement personnel et le développement de chaque adolescent

 Le premier objectif est de permettre l’enrichissement et l’épanouissement personnel du jeune en proposant des activités et /ou des projets répondant à ses besoins, de lui permettre de développer son autonomie, sa prise de position, de permettre son expression (affirmation de soi / confiance en soi) et de le valoriser dans ses actions, paroles et prises d’initiatives.

Cet objectif a pour visée également de lui permettre de développer ses capacités physiques et intellectuelles par la création et l’innovation à travers des activités manuelles et artistiques (théâtrales, musicales), des activités physiques et de pleine nature, mais aussi la découverte et l’utilisation de nouvelles technologies.

### L’ouverture sur le monde, s’ouvrir au monde

L’adolescence est souvent associée à l’acquisition d’une plus grande liberté de se déplacer, de pratiquer des activités. Elle doit permettre aux jeunes d’appréhender l’environnement qui s’offre à eux. C’est pourquoi il convient de favoriser le passage de consommateur d’activité à consommateur averti et organisateur de ses propres activités. Mais également pouvoir les laisser tendre vers l’autonomie en toute sécurité. Le secteur Jeunes a pour objectif d’accompagner les jeunes dans une démarche d’ouverture au monde. Il est nécessaire d’impliquer / associer les jeunes dans la vie locale, leur permettre de prendre part à la vie de la commune (participation aux évènements) et de s’appuyer sur les structures associatives et/ou des institutions locales pour leur proposer des temps inter-culturels.

### Le vivre ensemble

Le secteur Jeunes est un lieu d'apprentissage et d'initiation à la citoyenneté où s'instaurent une relation d'écoute, de dialogue entre les jeunes et différents interlocuteurs afin de concevoir des projets locaux. En favorisant les projets liés à la collectivité territoriale, les jeunes comprendront mieux les engrenages qui lient les acteurs culturels, sportifs, économiques et associatifs du territoire. L’objectif du Secteur Jeunes est de favoriser la pratique de la vie collective, du vivre et du faire ensemble, d’expérimenter le vivre ensemble, d’encourager les jeunes à participer à la vie de leur Secteur / de la Maison des Jeunes et de la Culture, de favoriser le respect d’autrui, des locaux et du matériel, et de favoriser la mixité sociale.

## Actions et/ou moyens mis en place

 Afin de tendre vers nos principaux objectifs pédagogiques, des actions et/ou moyens sont mis en place dans le projet pédagogique. Ils sont une déclinaison d’une part des objectifs portés par la Maison des Jeunes et de la Culture mais surtout rejoignent ceux de la collectivité via la Convention Territoriale globale, les objectifs du cahier des charges de la PS Jeunes (CAF) et du cadre législatif (Accueil Jeunes SDJES). Certaines actions servent plusieurs objectifs.

Chaque action mise en place par le Secteur Jeune est développée de façon plus approfondie dans des fiches actions liées au projet porté par la Ps Jeunes.

### Action « passerelle »

 L’action « passerelle » repose sur une relation partenariale et de proximité avec l’animateur du Club Ados. Elle permet non seulement de créer un lien entre le groupe des 11-13 ans et celui des 14-17 ans mais surtout de faciliter le passage de la fin de l’enfance à l’entrée de l’adolescence, et de faire connaître l’espace jeune. Le but étant de mettre en confiance les enfants et de leur montrer les possibilités qui s’offrent à eux lorsqu’ils auront l’âge de basculer au secteur jeunes. Les animations, les projets, les séjours seront préparés au fil de l’année en fonction des groupes et des périodes. Au cours de ces temps, l’animateur du Club Ados sera présent pour rassurer les enfants.

### Actions Projets /Séjours

 L’accompagnement de projet a pour volonté de mettre en avant la parole et l’expression créative des jeunes au cœur du fonctionnement du secteur. Les jeunes deviennent et se reconnaissent parfois défenseurs, porteurs et/ou créateurs d’idées et de ressources. Susciter l’expression de leurs envies, détecter les porteurs d’intentions, les aider à clarifier et les accompagner dans leurs démarches sont indispensables pour permettre le passage de l’envie à l’action. Pour mettre en œuvre un projet, les jeunes doivent impérativement trouver des interlocuteurs capables d’une écoute de qualité et d’un accompagnement professionnel propice à leur autonomie tant personnelle que professionnelle. L’équipe d’animation se veut donc à l’écoute de leurs discussions, des échanges formels et informels, afin de les accompagner dans la construction et la réalisation de leurs projets (apprentissage de la prise de parole et de décisions collectives, prise de responsabilités, leviers et freins à la réalisation de leur projet…).

Un jeune, en fonction de son histoire et de son parcours, n’aura pas le même degré d’autonomie ou degré de réflexion, de maturité. L’animateur veillera à ce que chacun trouve sa place au sein du collectif et que chacun soit respecté dans son individualité.

L’intention des séjours/projets de vacances est de permettre aux jeunes d’expérimenter le vivre-ensemble, à travers des moments de vie quotidienne et des temps de loisir. C’est de partager des temps avec leurs pairs, de sortir du cadre familial de découvrir différents lieux et de vivre des expériences diverses leur permettant de grandir. Ces projets/ Séjours sont régulièrement co-construits avec les jeunes (choix des lieux, devis, budget, réservations, autofinancement…).

### Actions sportives

Les adolescents ont besoin d’activité physique qui leur permet d’'améliorer leur bien-être, leur santé mentale, de mieux surmonter le stress et de contribuer à leur développement social.

* Ateliers cardio boxing : Ateliers cardio-boxing : Cette activité a été mise en place suite à la demande des jeunes « inactifs ». Elle a commencé en septembre 2024
* Ateliers Ecole Parkour : Cette action n’est pas encore mise en place. Afin de répondre aux besoins des jeunes, le secteur Jeunes avec les compétences de l’un de ces animateurs souhaiterait débuter cette action dès septembre 2025. Pour les jeunes le Parkour (art, né de la rue, est de se rendre d’un point à un autre en respectant des principes d’efficacité et de fluidité) est excellent pour apprendre à connaître son corps et pour le développement de la motricité.

### Actions culturelles et artistiques

Les actions dites culturelles et artistiques stimule l'intelligence, mais aussi la sensibilité et l'empathie des adolescents. Elles affinent les perceptions sensorielles, développent l'esprit critique, et offrent un espace d'expression aux émotions, espace si important pour l'équilibre psychologique de l'enfant.

* Projet Cosplay : Cette action vise à proposer une immersion complète dans l’univers du Cosplay (univers Manga et culture japonaise) en accompagnant les jeunes participants dans la conception et la réalisation de leurs propres cosplay. Il allie l’apprentissage technique, exploration artistique et découverte des métiers liés au textile et à l’artisanal. Cette action a débuté en janvier 2025 et a lieu le mercredi après-midi.
* Projet « Tentations artistiques » : Les Tentations Artistiques est un projet collectif des Maison des Jeunes et de la Culture de la Loire qui se reconduit chaque année. Depuis sa création et ce depuis 2023, , nous proposons aux jeunes sous forme de stage, pendant les vacances d’au la découverte de différentes disciplines artistiques. Le principe est de faciliter l'accès à des découvertes ou perfectionnement culturels et artistiques au contact d'artistes de proximité.

### Action Promeneur du Net

L’animateur assure une **présence régulière en ligne,** selon des créneaux ouverture du secteur jeunes. Il a une p**osture bienveillante et non intrusive,** laissant les jeunes venir à sa rencontre via la médiation de l’écran. L’animateur propose des **contenus éducatifs ou ludiques (podcast) grâce à notre web radio** adaptés aux préoccupations des jeunes : prévention, citoyenneté numérique, bien-être, événements locaux, etc. C’est une présence en ligne afin de créer des contacts avec des jeunes non connus et/ou remobiliser des jeunes déjà connus.

### Actions Hors les Murs/Aller vers

Ces actions visent à accueillir des jeunes qui ne fréquentent pas la Maison des Jeunes et de la Culture.

* Interventions dans les établissements scolaires (les collèges Michel Servet et Notre Dame et le lycée Jérémie de la Rue) sur des temps méridiens voire sur des temps scolaires. Ce sont des ateliers « Médiation » par les jeux de société, Education à l’information et aux médias: webradio, Des-Infox..)
* Intervention “équipe mobile” : cette action vise à aller à la rencontre et créer un lien avec les jeunes, restant à Charlieu qui sont déscolarisés, sans emploi, et/ou sans formation. (1 h par semaine). L’équipe se rendait dans les rues de Charlieu afin d’aller à la rencontre des jeunes déscolarisés et ou sans formation et leur présenter le champ des possibles par l’intermédiaire du Secteur jeunes. Cette action de « l’Aller vers » est d’aller à la rencontre des jeunes là où ils sont, où ils aiment se rassembler afin d’amorcer une rencontre avec des jeunes qui se sont éloignés des structures de loisirs et de culture.

Depuis septembre 2024, cette action n’est plus régulière. Nous avons fait le constat que certains jeunes venaient ponctuellement au Secteur jeunes. Les autres ne souhaitaient pas venir dans la MJC.

## Les mesures de responsabilisation

 La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l’élève de témoigner de sa bonne volonté.  Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation.
Elle est mis en place par une convention passée entre l’établissement scolaire et la structure accueillante. Le Secteur jeune devrait établir une convention avec le lycée Jérémie de la rue et mettre en place cette action à partir de janvier 2026.

## LIEN AVEC LES FAMILLES

 La majorité des jeunes venant seuls à la MJC, le lien avec les familles est parfois limité. Néanmoins, il nous semble essentiel d’entretenir des relations avec les parents et d’être transparents du vécu de leur enfant au sein de notre structure. Ainsi nous invitons les familles à venir nous rencontrer dans nos locaux et particulièrement sur des temps de réunions d’informations (Projets…). Afin de les associer à la vie de la MJC et aux projets de leurs enfants, les parents sont sollicités pour participer aux différents événements (festivités, buvettes, ...). Nous souhaitons également organiser des rencontres avec les familles afin d’avoir leurs retours sur la vie du secteur.

# EVALUATION

La démarche d’évaluation a pour objectif d'appréhender la qualité des actions mises en place et de prendre de la distance vis-à-vis de celles-ci afin de déterminer les réussites, les échecs et les perspectives d'amélioration. Le Projet Pédagogique est évalué tout au long de l'année à plusieurs niveaux :

* En interne : Lors des réunions intra MJC (réunion d’équipe, réunion inter-équipe, commission jeunesse, …)
* Avec les partenaires : Lors de réunions de bilan des actions menées.
* Avec les jeunes : Lors de points réguliers. Afin d’évaluer nos actions auprès des jeunes, nous mettons en place des questionnaires en direction des jeunes sous forme de Kahoot et/ou sous format radio ou réunions post évènements.
* avec les familles, de manière irrégulière lors de temps informels ou formels.

###  Les méthodes d’évaluation sont quantitatives et/ ou qualitatives

Quantitatives

* Présences (nombre de jeunes, temps de présence, régularité de présence…) sur le lieu d’accueil.
* Présences sur les activités (âge, lieu de résidence, QF...)

Qualitatives

* Critiques positives et négatives de l’ensemble des jeunes et/ou des parents et/ou des partenaires.
* Valorisation des projets menés en lien avec les partenaires éducatifs, culturels, et de loisirs. En cours d'année, le projet pédagogique ainsi que ses objectifs seront évalués en équipe mais aussi avec les jeunes afin d'estimer et de mesurer l'impact des actions menées sur l'évolution des jeunes fréquentant la structure.

# CONCLUSION

Le Secteur Jeunes de la MJC va devoir poursuivre son implication au sujet de la politique jeunesse et renforcer son implantation sur le territoire. Le travail en partenariat avec les acteurs locaux est essentiel pour que nos actions soient profitables aux jeunes du territoire. Il est également fondamental de confirmer notre lien existant avec les jeunes, afin qu’ils aient envie de se saisir des possibilités que leur offre l’accueil sur le Secteur jeunes. Ce projet pédagogique est amené à évoluer en fonction des retours de toutes les parties prenantes et de l’atteinte ou non des objectifs fixés